



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Laos

Question écrite n° 1191

## Texte de la question

M. Patrick Balkany attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation des Hmong. Perçus comme des opposants au gouvernement laotien, les membres de cette communauté sont persécutés depuis plus de trente ans. Victimes de fréquentes opérations militaires, privés de soin et de nourriture, les Hmong endurent de graves atteintes aux droits de l'homme, qui menacent à terme leur existence. La France, en partenariat avec l'Union européenne, a déjà entrepris de nombreuses démarches afin de faire cesser une telle situation. Toutefois, le gouvernement laotien perpétue ses agissements et prolonge ainsi la souffrance du peuple Hmong. La France a toujours joué un rôle déterminant dans le cadre du respect des droits de l'homme. À ce titre, et en souvenir de l'engagement des Hmong à ses côtés durant la guerre du Vietnam, elle se doit d'intervenir. Il lui demande donc de bien vouloir préciser les nouvelles actions qu'il entend mener afin que ce peuple puisse enfin vivre dans des conditions respectueuses des droits de l'homme.

## Texte de la réponse

La situation de cette population est en effet préoccupante et est suivie attentivement par le ministère des affaires étrangères, en liaison avec nos partenaires européens et les organisations internationales concernées, aussi bien au Laos qu'en Thaïlande où un nombre important de Hmong ont trouvé refuge. A titre national ou dans le cadre européen, la France a, à plusieurs reprises, invité les gouvernements concernés à traiter cette question dans le respect des principes humanitaires. Ce sujet ne manque pas d'être abordé à chaque rencontre de haut niveau, comme, par exemple, lors de l'entretien du secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie avec le ministre laotien de la sécurité publique au début du mois de septembre. Par ailleurs, l'Union européenne a récemment invité la Thaïlande à coopérer avec le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et les pays disposés à accepter la réinstallation de Hmong sur leur territoire. La France est, à chaque fois, partie prenante des initiatives de l'UE concernant la situation de la minorité Hmong. La France entend poursuivre le dialogue exigeant et vigilant déjà engagé avec les Laotiens sur la question Hmong, ainsi que ses efforts en faveur du développement du Laos, sans distinction de l'origine ethnique des populations auxquelles cette aide s'adresse.

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Balkany](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 1191

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères et européennes

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 24 juillet 2007, page 4930

**Réponse publiée le** : 2 octobre 2007, page 5969